

Nombre de membres  
En exercice : 10  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de procuration : 3

TRANSMIS LE  
25 OCT. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 19 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de LAGACHE Eric, Maire, en suite de convocation en date du 13 octobre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes LECERF Gisèle, FRANCHE Bernadette, HUCHIN Karine, Mrs NAYET Laurent, ROZE Florent et ALLOUCHERIE Michel

Absents excusés : Mme RHODON Amélie, Mrs LAGACHE Gérard, LAMOURETTE Ludovic.

Mme RHODON Amélie donne procuration de vote à Mr ALLOUCHERIE Michel.  
Mr LAGACHE Gérard donne procuration de vote à Mme LECERF Gisèle.  
Mr LAMOURETTE Ludovic donne procuration de vote à Mr LAGACHE Eric.

Mme HUCHIN Karine est nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : Enquête Publique « Les Hayettes » par la société WP France 27

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de Vincly et Bomy organisée du 09 octobre au 08 novembre 2018 inclus et, conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral N° 2018-240 du 12 septembre 2018, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet entre le 09 octobre et, au plus tard le 23 novembre 2018.

Mr le Maire rappelle que conformément au Code de l'environnement, outre la version numérique, une version papier relatif à cette installation est consultable en mairie de VINCLY, siège de l'enquête.

Un dossier numérique pourra également être consulté dans les mairies de : Audincthun, Beaumetz-les-Aire, Bomy, Coupelle-Vieille, Coyecques, Delettes, Dennebroeucq, Enquin-les-Guinegatte, Erny-Saint-Julien, Fauquembergues, Fléchin, Fruges, Hézecques, Laïres, Lisbourg, Luchy, Matringhem, Mencas, Radinghem, Reclinghem, Senlis, Théroüanne et Verchin.

Après présentation du projet comportant 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison implantés sur les communes de Vincly et Bomy, de l'absence d'observations de l'autorité environnementale et de développement durable de Lille et après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable pour le projet éolien « Les Hayettes » :

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

REG. DE LA MAIRIE  
DE SAINT-OMER, le

25 OCT. 2018

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire de LAIRES, Eric LAGACHE

